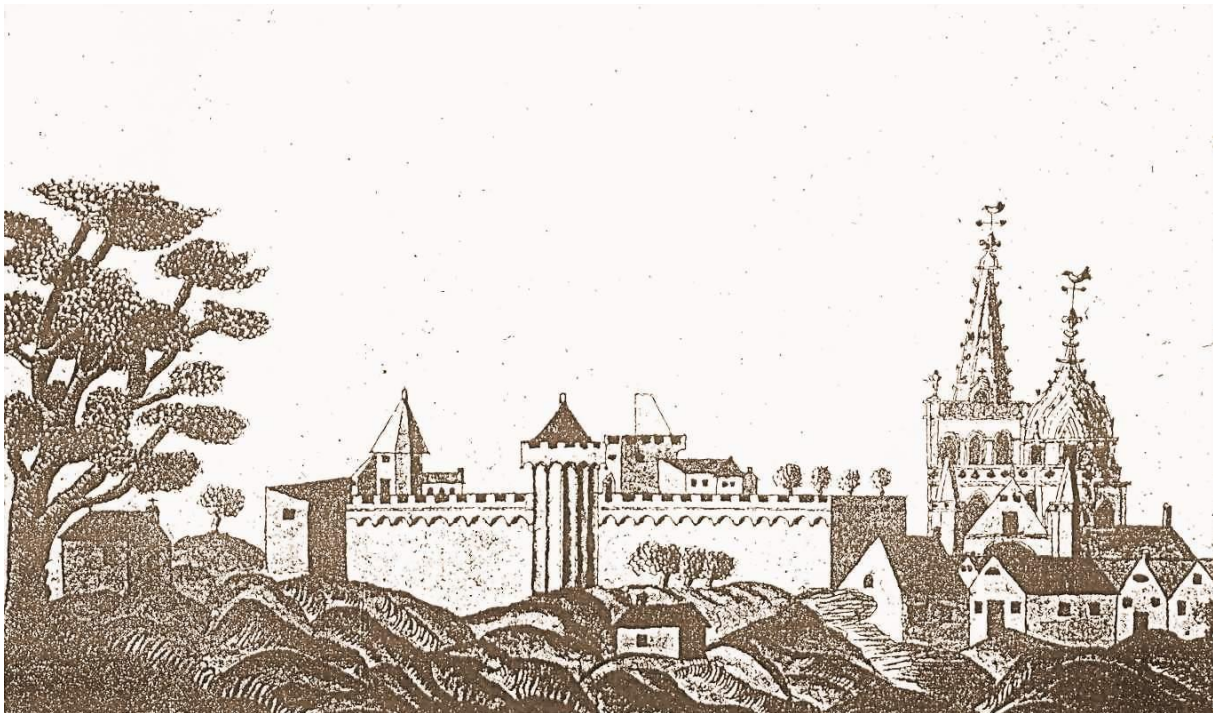


UN GRAND DISPARU, LE CHÂTEAU DE VALOGNES



Vue en élévation du château de Valognes, bibliothèque de Pont-Audemer

Le domaine de Valognes apparaît dans un document daté des environs de **1026** avec le titre de « **curtis** », c'est à dire une cour, un lieu de pouvoir et **d'exercice de la justice ducale**.

Sous le règne du Conquérant à de Henri II Plantagenêt, ce site constitue un lieu de résidence princière fréquemment attesté, contenant **aula, camera et capella**. Qualifié de « *Villa* » ou de « *Praepositura* » dans les rouleaux de l'échiquier, il conserve durant cette période, une qualification domaniale de grand manoir rural, lieu d'administration d'une ferme ducal de la taille d'un petit pagus.

Après 1204 Valognes n'est jamais cité au nombre des forteresses capétiennes et le Pouillé de 1332 évoque encore la « *capelle manerii domini regis* » (la chapelle du manoir du roi).

Les chroniques relatives à la chevauchée anglaise de **1346**, lors du déclenchement de la guerre de Cent ans, maintiennent encore cette **définition résidentielle**, indiquant que le roi **Edouard III** vint reposer durant la nuit du 18 juillet non dans un château mais dans le « manoir du duc de Normandie ».

La situation n'évolue de manière perceptible qu'après le traité de Mantes de **1354** et l'inféodation du Cotentin au profit de **Charles de Navarre**. Le rôle central de Valognes dans l'administration navarraise est souligné l'année suivante par la signature d'une convention au traité de Mantes, le « **traité de Valognes** ». Les premières mentions faisant état de la forteresse ou du « *chastel* » apparaissent peu après, dans les chroniques relatives au siège entrepris par Bertrand Duguesclin, en 1364.

Le récit de Cuvelier, qui rapporte ces événements, évoque tantôt le « *chastel et riche donjon* », la « *forte mansion* » ou la « *tour qui fut hault levée* », que l'on ne put miner « *car li chastiaux estoit dessus roche séant* ». L'exactitude de ces informations restant sujette à caution, de meilleures précisions sont à attendre des comptes de travaux menés durant la même année. Selon l'usage, ces derniers évoquent indifféremment le « *fort* » ou le « *chastel* » de Valognes, mais mentionnent avec précision « *la grosse tour nuefve et la ronde* », ainsi que la « *tour devers Loquet* » devant contenir « *certaines mesnages* » édifiés par des charpentiers commis à cet effet. D'autres travaux sont attestés au cours des années suivantes et durant l'occupation anglaise de la première moitié du XVe siècle, mais le contenu des quittances offre peu de nouvelles informations sur la composition de l'édifice.



Etat du château peu avant sa destruction, en 1689

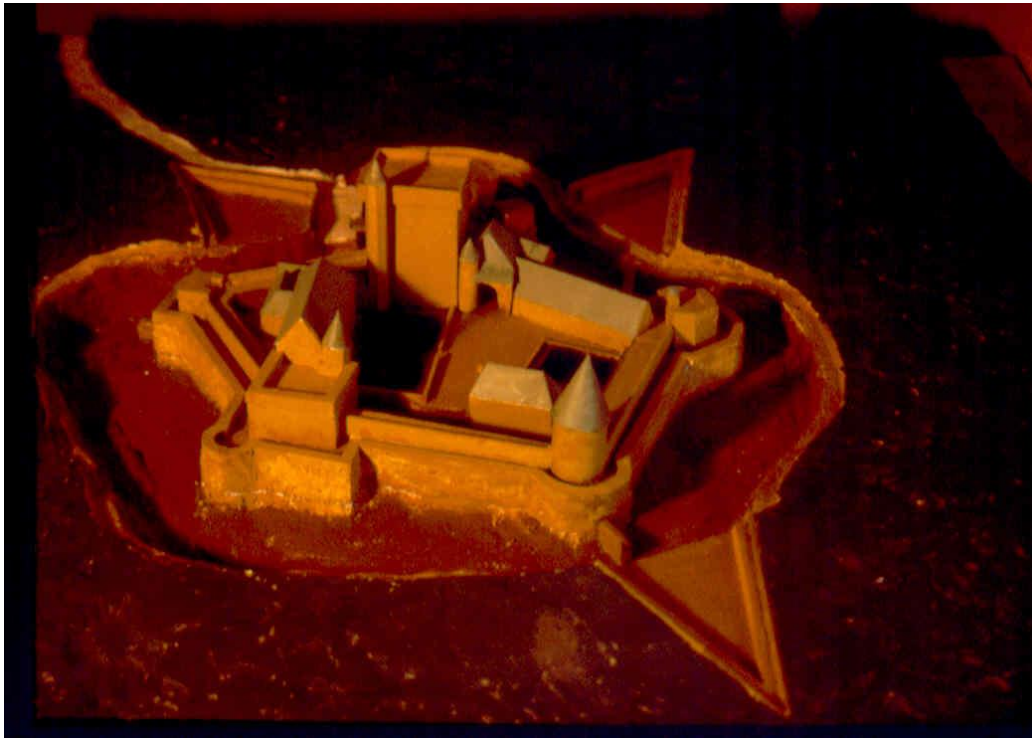
Les plans conservés, reflétant l'état des fortifications lors de leur destruction, entreprise en **1689**, montrent un édifice qui, depuis le milieu du XVe siècle, avait été **considérablement modernisé et adapté aux nouvelles techniques de sièges**.

Le « **riche donjon** » évoqué par Cuvelier reste identifiable dans l'angle nord-est, précédé par une barbacane contrôlant l'accès au château depuis la ville. L'édifice de plan quadrangulaire est jointif au sud avec un ouvrage d'entrée muni d'un escalier en vis. Sur ces plans, le donjon présente un décrochement correspondant à une division interne par un mur de refend. Il abritait un puit et était flanqué sur un angle d'un escalier en vis logé dans une tour circulaire hors-œuvre. Nous savons par un procès-verbal de visite de 1618 et les témoignages relatifs à sa destruction que ce donjon, mesurant **8 toises sur 5, comportait un rez-de-chaussée voûté abritant une cuisine munie d'une cheminée et d'une armoire**. Il possédait des chambres à l'étage, équipées de **fenêtres et de latrines**. Ces éléments le définissent donc comme un **exemple de tour résidence** de moyenne importance.

La tour carrée visible dans l'angle nord-ouest de l'enceinte correspond peut-être à la « *grosse tour nuefve* » désignée ainsi dans les comptes de 1368 par opposition à une tour « *ronde* » voisine.

La tour circulaire située à l'angle opposée, contenant un escalier en vis intérieur, peut également être attribuée avec vraisemblance à la phase d'aménagement du XIVe siècle.

En revanche, la tour d'artillerie polygonale qui fait suite et l'avancée bastionnée de forme triangulaire située côté sud constituaient des apports postérieurs à la guerre de Cent ans.



Restitution sous forme de maquette de l'aspect du château à la fin du XVIIe siècle

Malgré la destruction engagée en 1689 sur ordre de **Louvois**, le logis qui occupait initialement l'enceinte castrale fut maintenu jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, « *en considération du maintien d'un gouverneur dans cette ville, capitale du Cotentin* » (édit royal de 1717). Le titre revenait alors à **Adrien Morel de Courcy**, qui recevra également, en 1730, la charge de capitaine garde côte de la Hougue.



Etat de la place du château et du logis du gouverneur vers le milieu du XVIIIe siècle

Sous le règne de Louis XV, de grands projets de **place royale** furent élaborés par les ingénieurs du Roi et la municipalité valognaise. Faute de ressources suffisantes, cette ambition ne fut cependant jamais satisfaite ; aucun des édifices censés venir s'implanter sur la périphérie de cette place ne fut édifié et son aménagement se limita à un **arasement général et la création, de part et d'autres, de deux longues terrasses plantés d'arbres**. Cette place d'arme, servant initialement aux troupes en revue, est devenue assez rapidement celle du **marché aux bestiaux**, au fur et à mesure que l'économie d'élevage se développait dans le Cotentin.

Au début du XXe siècle, ce fut le lieu où les cirques plantaient leur chapiteau, les aérostiers faisaient des démonstrations, où tous les bals populaires et les fêtes foraines attiraient la jeunesse des environs ; consécration de ce rôle festif, le théâtre, vite transformé en cinéma, s'implantait en 1903 sur la place. Il fut rejoint par la suite par des bains-douches et un bureau de poste, tous deux détruits lors des bombardements américains de juin 1944.



Felix Buhot, étude pour « Le couvre-feu », vers 1870



Julien DESHAYES, 2011 (tous droits réservés, Pays d'art et d'histoire du Clos du Cotentin)